



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation**

Le 31/10 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

**Date de publication**

Le 25/11/2025

**Etaient présents** : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, BLONDEL Sylvie, COLOMBEL Gaëtan, BOUVIER Isabelle formant la majorité des membres en exercice.

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 15

**Absents excusés** : HUBERSON Marie-Pierre, DOURLIN Aurélien et TREHET Laurent

Présents : 12

Monsieur Aurélien DOURLIN donne pouvoir à Monsieur Hubert LECARPENTIER.

Votants : 13

Madame Fabienne GABRIEL a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

**OBJET : 2025 - 8.4 - 38 -SDE76 AFFAIRE EP-2025-0-76576-M7213**

Monsieur le maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire EP-2025-0-76576-M7213 et désigné "RD910, Cité Schwob" (passage en LED des lampes existantes) dont le montant prévisionnel s'élève à 18 841,50 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de 7 421,89 € T.T.C.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'adopter le projet ci-dessus ;
- d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2026 pour un montant de 7 421,89 € T.T.C.
- de demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible
- d'autoriser Monsieur le maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement

Voté à l'unanimité

Le Maire  
H. LECARPENTIER

En mairie, le 25/11/2025  
Le Secrétaire de séance,  
Fabienne GABRIEL